

# Procès Verbal du Conseil d'École du jeudi 19 octobre 2017

## Présents :

- Représentants de la Municipalité : Mme LAJOUX, M. COUTABLE.
- Représentants des parents d'élèves APE : Mmes MERLEN, LESAGE, BALLARD, DELESTRE et M. BOULAY.
- Equipe enseignante : Mmes TORTEREAU, SABAU, FOULONNEAU, TABUTEAU, DUPUET, LEBORGNE et M. MATHIEU.
- Représentant de l'ALSH : Mme DESMAY.

## Excusés :

- Enseignantes : Mmes CHARDRONNAY, LARVOIR, VIGNOL.
- Maire : M. MICHAUD.
- IEN : Mme DELAFONT.
- APE : Mmes MABILEAU, MERY, M. DALIBERT.
- ALSH : M. BOUSSEAU.

## 1. Résultats des élections

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre et le bureau de vote a été ouvert de 12h00 à 16h00. Sur 312 inscrits, il y a eu 197 votants soit une participation de 63,14 %. Le taux de participation est en nette baisse par rapport à l'année dernière dont le taux de participation était de 71,78 %. Il y a eu 187 votes pour l'APE et 10 votes blancs ou nuls. Les 7 sièges ont été attribués à l'APE. Sur les 197 votes, 196 votes ont été effectués par correspondance. Une réflexion est à mener sur les modalités de vote surtout quand il n'y a qu'une seule liste. L'APE propose d'envoyer un courrier à l'académie pour parler du vote électronique.

## 2. Composition et attributions du conseil d'école – Modalités de délibération

La composition du conseil et les attributions ont été rappelées ainsi que la répartition des voix : Mairie : 2 voix ; Enseignants : 1 voix par classe ; Parents : 1 voix par titulaire ; IEN : 1 voix. Les membres du conseil s'intéressent au fonctionnement de l'école et non à la pédagogie de l'équipe enseignante. Ils ont adopté que les votes se feront à mains levées, et qu'un secrétaire de séance sera désigné à chaque conseil d'école.

## 3. Règlement intérieur de l'école

Quelques modifications/suppressions ont été apportées : L'école n'a plus d'aide administrative. Les activités pédagogiques complémentaires pour les élèves sont mises en place le mardi mais ce jour peut changer suivant l'enseignant. Création d'une charte du « Vivre ensemble » (temps scolaire et périscolaire). Le règlement a été adopté à l'unanimité.

## 4. Charte du « Vivre ensemble »

L'équipe enseignante et l'ALSH ont travaillé conjointement à l'élaboration de la Charte du « Vivre ensemble dans la cour ». Quatre points ont été retenus : La gestion du conflit : « j'ai le droit d'être en colère mais je règle mes conflits par la parole » ; Le respect des autres : « Je respecte les autres, mes camarades et les adultes, comme ça je serai respecté(e) moi aussi » ; Les jeux : « Je joue et je me déplace tranquillement. Je respecte les espaces » ; La protection : « Je suis protégé(e) et les adultes sont là si besoin ». Les élèves sont acteurs de leurs erreurs. S'ils n'ont pas respecté les règles, ils s'exposent à une sanction allant de l'avertissement oral à une réparation. Une information orale ou écrite pourra être faite à la famille. Le but de ce document est de mieux vivre ensemble et d'harmoniser les pratiques entre le temps scolaire et le temps périscolaire. Monsieur Mathieu remercie la mairie pour sa réactivité (impression du document).

## 5. Ecole (poste EVS, calendrier scolaire, retard, absence)

**Aide administrative** : l'école n'a plus d'aide administrative (son contrat n'a pas été renouvelé) : mécontentement du directeur, des enseignants et des parents d'élèves. Son travail était très apprécié : accueil physique et téléphonique, gestion des absences, tâches administratives, gestion de la bobologie...

**Calendrier scolaire** : Les vacances de printemps ont été modifiées. Elles auront lieu le mercredi 25 avril après la classe, retour en classe le 14 mai à 8h45.

**Les retards :** Il est important de respecter les horaires. Le portail ouvre à 8h35. Les parents disposent donc de 10 minutes pour emmener leur enfant.

**Les absences : Absences pour maladie :** Toute absence doit être signalée au directeur ou à l'enseignant(e) le plus tôt possible (téléphone, mail) et justifiée par écrit lors du retour de l'élève. Vous pouvez retrouver le document à remplir sur le blog de l'école à l'adresse suivante : <http://ec-bourg-veigne.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article242>. **Sortie exceptionnelle/régulière sur le temps scolaire** pour des soins médicaux (ex : orthophoniste, orthodontiste...) : il faut remplir le document associé. Vous pouvez le retrouver sur le blog de l'école à l'adresse suivante : <http://ec-bourg-veigne.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article241>.

**CFMI (Centre de Formation de Musiciens Intervenants) :** L'école bénéficie d'un intervenant qui interviendra dans les classes de Mme Tortereau (CP), Mme Tabuteau (CE2), Mme Dupuet (CE2/CM1), Mme Leborgne et M. Mathieu (CM1/CM2). Une présentation aux familles est prévue le vendredi 22 juin à 16h (Salle des fêtes).

**Effectifs :** il y a 183 élèves pour 7 classes, soit 26,14 élèves par classe (34 CP, 33 CE1, 43 CE2, 38 CM1, 35 CM2). Mme Garandeau et Mme Larvoir remplacent respectivement Mme Tabuteau et M. Mathieu le vendredi. Mme Chardronnay est en congé maternité. Mme Rousseau la remplacera jusqu'à son retour.

## 6. Rythmes scolaires

La mairie de Veigné a acté le retour des 4 jours d'école pour la rentrée 2018/2019. La municipalité a rencontré les 4 directeurs d'école et l'APE pour discuter des horaires (opportunité de les changer). Les nouveaux horaires (en cours de validation) seraient pour la primaire : 8h30/12h -13h30/16h. Les nouveaux horaires seront votés lors d'un prochain conseil d'école puis par le conseil municipal. Enfin, ils devront être validés par la DSDEN. La mairie attend, pour le moment, la validation pour le ramassage scolaire.

## 7. Sécurité (incendie –PPMS)

Au cours de l'année scolaire, 3 exercices Incendie et 3 exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) doivent être réalisés. Mardi 19 septembre : premier exercice incendie. Lundi 16 octobre : premier exercice PPMS. Le thème retenu était lié aux attentats. L'utilisation de cornes de brume a bien fonctionné (signal différent du sifflet et de l'alarme incendie). Les enseignants doivent penser à relayer le signal sonore.

## 8. Informatique

L'équipe enseignante sollicite de nouveau cette année la municipalité afin qu'elle poursuive l'installation de VPI. La classe de Mme Sabau va être prochainement équipée. Cinq classes utilisent l'Environnement Numérique de Travail (ENT) Beneylu School (Classe de Mmes Foulonneau, Tabuteau, Dupuet, Leborgne et M. Mathieu).

## 9. Coopérative - Projets de classes

Il existe une coopérative d'école et des coopératives de classe. Chaque année, un bilan comptable est effectué. La coopérative d'école permet de faire des achats pour l'ensemble de l'école (matériel audio, jeux de société). Le solde s'élève à 1 278 euros. Chaque classe a sa propre coopérative dont le mandataire est l'enseignant(e). Celle-ci est alimentée par les cotisations demandées aux familles en début d'année, une partie de la subvention mairie qui est versée sur la coopérative de l'école, les actions menées tout au long de l'année (vente de chocolats, plantes...), les dons de l'APE. Elle permet de mener à bien des projets spécifiques à la classe. Aussi, le financement d'une classe transplantée n'est effectué que par la coopérative de la classe concernée.

Le partenariat avec la bibliothèque du moulin continue cette année. Semaine bleue : Danse celtique pour la classe de Mme Sabau / Randonnée avec les Escargots de Touraine pour la classe de Mme Foulonneau / Pétanque pour la classe de Mme Tabuteau et Mme Leborgne / Jeux de plateaux pour la classe de Mme Dupuet / Sécurité vélo pour la classe de Mme Leborgne et M. Mathieu / Scrabble pour la classe de M. Mathieu. Ecole et cinéma : Les classes de Mme Tortereau, Mme Sabau, Mme Foulonneau et Mme Dupuet sont inscrites. Les élèves iront voir 3 projections. 11 novembre : Des élèves des classes de CM1/CM2 vont participer à la cérémonie du 11 novembre (forte mobilisation des enfants). M. Pierrot, animateur CCVI, interviendra sur les thèmes du gaspillage alimentaire, du compostage, du recyclage et de l'eau. Toutes les classes iront au Musée des Beaux- Arts. 24 novembre : animation « petit déjeuner » par Convivio pour tous les CP. Intervention de la Maison de la Loire, les 5 et 7 décembre, sur le thème « Risque majeur inondation » (classes de Mme Leborgne / M. Mathieu). 1<sup>er</sup> décembre : La classe de Mme Sabau ira voir une exposition sur les arts plastiques. Tous les élèves sauf les CM1/CM2 iront voir une exposition sur la peur. Les classes de Mme Tabuteau et Mme Dupuet participeront au projet « Haies » : sensibilisation sur les arbres et plantation d'une haie dans le verger du Creuzot le 18

janvier. Animation Basket (VIVAS Basket) pour les classes de Mme Leborgne et M. Mathieu. Il y a également une animation handball au cours de l'année scolaire. Les élèves de Mme Tabuteau feront une représentation théâtrale à leurs parents le 22 décembre. Les élèves de Mme Foulonneau participeront à un projet science avec 2 étudiants en biologie (Thème : le cycle de vie des animaux). Classe transplantée : 3 classes envisagent une classe transplantée : Classe de Mme Tabuteau : 3 jours / 2 nuits, sur le thème des sciences (Futuroscope, Vallée des singes, Défis Planète) ; Classes de Mme Leborgne et M. Mathieu : 3 jours / 2 nuits, sur le thème de l'histoire. 5 avril : Journée citoyenne. Le but de cette journée est de réunir tous les partenaires de l'école (ALSH, municipalité, parents) autour d'un thème. Le thème est « La santé » (alimentation, hygiène, soleil, sport, écrans...). Une réunion sera réalisée pour approfondir le sujet. 8 juin : Journée EPS. Ventes de Chocolats : les documents seront distribués avant les vacances. Le retour des commandes est prévu le 8 novembre. Ventes de plantes en mars/avril.

## **10. Travaux réalisés et à réaliser**

Travaux réalisés : changements de fenêtres, achat de cornes de brume pour toutes les classes, la cantine et la salle polyvalente, achat de films solaires.

Travaux à réaliser : Stores intérieurs pour la classe de Mme SABAU (prévus pendant les vacances d'automne), création d'un box de rangement dans le gymnase (prévu avant les vacances de Noël). Enrobage du chemin entre l'école et l'ALSH prévu avant les vacances de Noël. Grange : fin des travaux extérieurs prévue fin 2017, fin des travaux intérieurs prévue en février 2018. Demande de marquages au sol par M. Mathieu et l'ALSH au niveau du portail du fond, vers l'escalier du préau, le quai de la cantine. Il est également demandé par l'ALSH de nouveaux marquages pour le terrain de sport et d'autres jeux (escargots). L'APE alerte sur la sécurité aux abords de l'école : le ralentisseur a été raboté ; les voitures passent plus rapidement qu'avant et demande qu'un rappel soit fait aux élèves qui n'utilisent pas forcément le passage piéton sécurisé par la présence d'un bénévole pour faire traverser.

## **11. Projet de l'association des parents d'élèves (APE du Bourg)**

Projet « Photos de Classe » : en cours. L'équipe éducative est satisfaite de l'organisation de ce projet. Projet « Galette des rois » en janvier. Samedi 14 avril : organisation du carnaval avec l'ALSH. Les familles vont avoir la possibilité de voter pour le thème. 3 possibilités : Conte/légende, une couleur (à définir), sous l'océan. Projet vente de madeleines Bijou en mai/juin. Organisation d'un goûter festif après le spectacle de fin d'année du 23 juin. L'APE offrira le goûter et l'ALSH sera en charge de l'animation. L'APE et l'ALSH aimeraient mettre en place plus de stands mais pour cela ils auront besoin de parents extérieurs à l'APE. Vente de DVD du spectacle de fin d'année. L'APE propose d'offrir une animation sur l'astronomie et une sortie au Donjon de Montbazou pour toute l'école (à confirmer avec les intervenants).

**Date des prochains conseils d'école :** mardi 13 février et lundi 11 juin.

Le secrétaire de séance (APE)

Mme Delestre Delphine

Le directeur

M. Mathieu